

**CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DE LA CRÉ GASPÉSIE-LES ÎLES**

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION  
**DU 27 SEPTEMBRE 2004**  
TENUE À BONAVENTURE

**Rédigé par  
Ghislain Anglehart**

CRÉ GASPÉSIE - ÎLES-DE-LA-MADELEINE

**CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLU(E)S  
DE LA GASPÉSIE ET DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE**

**PROCÈS-VERBAL** de la réunion du **CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
de la **CRÉ GASPÉSIE – ÎLES-DE-LA-MADELEINE** tenue le 27 septembre 2004  
à Bonaventure (Salle Bona Arsenault, Hôtel de ville)

---



---

**SONT PRÉSENT(E)S :**

**REPRÉSENTANT :**

Appleby, Nicole	Maire – Ville de New Richmond
Berger, Bertrand	Préfet – MRC Avignon
Bernier, Alain	Représentant la société civile – MRC Avignon
Boudreau, Jean-Jules	Conseiller – Municipalité des Îles-de-la-Madeleine
Chevrier, Hélène	Représentant la société civile – Municipalité des Îles-de-la-Madeleine
Drolet, Arthur	Maire – Ville de Gaspé
Lapointe, Nicole	Représentant la société civile – MRC Bonaventure
Poirier, Jean-Guy	Préfet – MRC Bonaventure
Sergerie, Jean-Noël	Représentant la société civile – MRC de La Haute- Gaspésie
Tétreault, Marc	Maire Ville de Carleton – Saint-Omer
Vigneau, Claude	Maire et préfet – Municipalité des Îles-de-la- Madeleine

Total : 11 membres votants sur 19 membres habilités à voter

Formant quorum

---

---

**SONT ABSENT(E)S :****REPRÉSENTANT :**

---

---

Clavet, Noël-Marie  
Couture, Jean

Préfet – MRC de La Côte-de-Gaspé  
Représentant la société civile – MRC du Rocher-  
Percé

Cyr, Claude  
Lavoie, Jacques  
Lévesque, Laval  
Roussy, François

Maire – Ville de Chandler  
Maire – Ville de Sainte-Anne-des-Monts  
Préfet – MRC de La Haute-Gaspésie  
Représentant la société civile – MRC de La Côte-  
de-Gaspé

Sirois, Edmond  
Poste vacant

Préfet – MRC du Rocher-Percé  
Autochtones

---

---

**OBSERVATEURS PRÉSENTS ET  
OBSERVATRICES PRÉSENTES :****REPRÉSENTANT :**

---

---

Anglehart, Ghislain  
Cotton, Pierre  
Cyr, Roger  
Galarnreau, Daniel  
Gauvin, Candide  
Lachance, Carl  
Langevin, Louise

Secrétaire exécutif – CRÉ Gaspésie-Les Îles  
Radio-Canada – Radio (Journaliste)  
MDERR  
Ministère de la Culture et des Communications  
Coordonnateur – MDERR  
CHAU-TVA (Journaliste)  
Agente des communications – CRÉ Gaspésie-Les  
Îles

Leduc, Camille  
Roy, Claude  
Scantland, Gilbert

Radio CIEU-FM (Journaliste)  
Directeur général – CRÉ Gaspésie-Les Îles

**ORDRE DU JOUR (tel que proposé)**

1. Ouverture;
2. Présences;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
4. Procès-verbal :
  - 4.1 Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion tenue à Maria, le 31 août 2004,
  - 4.2 Suivi du procès-verbal,
  - 4.3 Cahier de suivi;
5. Affaires financières :
  - 5.1 Suivi budgétaire,
  - 5.2 Rapport des aides accordées;
6. Gestion du Fonds de développement régional (FDR) :
  - 6.1 Volet « Activités » :
    - 6.1.1 Rapport d'activité,
    - 6.1.2 Prises de décisions et information :
      - 6.1.2.1 Promotion de l'importance de la formation en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine,
      - 6.1.2.2 Mont-Restigouche;
  - 6.2 Volet « Études et recherche » :
    - 6.2.1 Rapport d'activité;
  - 6.3 Volet « Fonds de développement culturel pour la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine » :
    - 6.3.1 Rapport d'activité;

- 6.4 Volet « Fonds de développement touristique pour la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine » :
  - 6.4.1 Rapport d'activité;
- 7. Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ) :
  - 7.1 Rapport d'activité;
- 8. Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier – Volet II :
  - 8.1 Rapport d'activité;
- 9. Ententes spécifiques :
  - 9.1 Rapport du comité de coordination;
- 10. Concertation régionale intersectorielle et sectorielle :
  - 10.1 Retour sur la réunion du 23 septembre 2004,
  - 10.2 Dépôt du rapport des besoins des mandataires-conseils,
  - 10.3 Suites à donner,
  - 10.4 Nomination de la mandataire-conseil en économie sociale;
- 11. Forum « Place aux citoyens » :
  - 11.1 Retour sur le Forum,
  - 11.2 Adoption du rapport de la CRÉ,
  - 11.3 Démarches à venir;
- 12. Consultation sur l'avenir de Télé-Québec;
- 13. Plan quinquennal de développement régional;
- 14. Retour sur la visite de la ministre de l'Agriculture;
- 15. Assemblée générale spéciale du CRCDD – Choix d'une date;
- 16. Consultation sur la politique gouvernementale en matière de conciliation famille-travail;
- 17. Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise;
- 18. Autres sujets;

19. Questions du public;
20. Coordonnées de la prochaine réunion;
21. Clôture de la réunion.

**1. OUVERTURE**

La réunion est déclarée ouverte à 13 h 40.

**2. PRÉSENCES**

Les présences ont été enregistrées par les membres de la permanence lors de l'inscription.

Ayant constaté le quorum, le président souhaite la bienvenue aux administrateurs et déclare la réunion habilitée à procéder.

**3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Le président fait la lecture du projet d'ordre du jour et demande s'il y a des ajouts ou des modifications à y apporter.

Après discussions,

***IL EST PROPOSÉ*** par Arthur Drolet et appuyé par Nicole Appleby d'adopter l'ordre du jour tel que lu en ajoutant au point 18. « Autres sujets » l'item suivant :

*18.1 Ordre du mérite agricole.*

*et de laisser ce point de l'ordre du jour ouvert.*

*Cette proposition est adoptée à l'unanimité*

**CRÉ-04-115**

**4. PROCÈS-VERBAL :**

**4.1 Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion tenue à Maria, le 31 août 2004**

Le président s'assure que les administrateurs ont en leur possession le procès-verbal de la réunion tenue le 31 août et invite le directeur général à en faire la lecture et à apporter les précisions au besoin.

Suite à cette lecture et aux précisions apportées, le président demande une résolution pour adopter le document.

Après discussions,

**IL EST PROPOSÉ** par Jean-Noël Sergerie et appuyé par Nicole Lapointe d'adopter le procès-verbal de la réunion régulière tenue à Maria, le 31 août 2004, tel que rédigé.

*Cette proposition est adoptée à l'unanimité*

**CRÉ-04-116**

#### **4.2 Suivi du procès-verbal**

À la demande du président, le directeur général présente le suivi du procès-verbal. Il répond aux différentes questions qui lui sont adressées par les membres du conseil d'administration.

Aucune proposition n'est débattue à ce point de l'ordre du jour.

#### **4.3 Cahier de suivi**

Le directeur général invite les administrateurs à prendre connaissance du cahier de suivi contenu dans leur dossier et qui comprend l'ensemble des correspondances reçues et expédiées à la CRÉ et qui est conforme au suivi du procès-verbal et des différents dossiers actifs.

Aucune proposition n'est débattue à ce point de l'ordre du jour.

### **5. AFFAIRES FINANCIÈRES :**

#### **5.1 Suivi budgétaire**

Le directeur général invite les administrateurs à prendre connaissance du document « Budget 2004 – 2005 » inclus dans leur dossier de réunion. Il donne des précisions sur les différents postes budgétaires et répond aux différentes questions qui lui sont adressées par les membres du conseil d'administration.

Aucune proposition n'est débattue à ce point de l'ordre du jour.

#### **5.2 Rapport des aides accordées**

Le directeur général invite les administrateurs à prendre connaissance du document « État de la gestion du FDR 2004 – 2005 » qui fait rapport des aides accordées pour chacun des volets du FDR.

Aucune proposition n'est débattue à ce point de l'ordre du jour.

## **6. GESTION DU FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL (FDR) :**

### **6.1 Volet « Activités » :**

#### **6.1.1 Rapport d'activité**

Le directeur général souligne que dans le cadre du Fonds de développement régional (FDR), la CRÉ a budgété, pour année 2004 – 2005, une enveloppe de 429 000 \$ dans le volet « Activités ». Jusqu'à maintenant, ce volet a permis de financer trois (3) projets, soit une implication totale de 140 000 \$ de la CRÉ pour des investissements générés de 1 837 200 \$.

Ces trois (3) projets concernent les domaines du support à l'exportation des produits régionaux, du soutien au développement de l'agriculture biologique ainsi que de la valorisation et la conservation du patrimoine culturel régional.

Cinq (5) dossiers sont présentement à l'étude.

Aucune proposition n'est débattue à ce point de l'ordre du jour.

#### **6.1.2 Prises de décisions et information :**

##### **6.1.2.1 Promotion de l'importance de la formation en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine**

Le présent projet concerne le plan de communication régional visant la valorisation et la promotion de l'importance de la formation et de la qualification en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine. Rappelons brièvement que ce plan découle de la journée de réflexion et d'engagement sur la formation en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine tenue à Bonaventure, le 13 décembre 2001. Les partenaires avaient alors fait consensus sur la réalité de la sous-scolarisation dans notre région et sur la nécessité d'entreprendre des actions en vue de corriger la situation. Rappelons également qu'une agente de communication est en fonction depuis le 29 octobre 2003 et qu'un comité de suivi veille à la mise en oeuvre et à l'atteinte des objectifs du plan de communication. La CRÉ est fiduciaire de l'enveloppe du projet.

Les principales actions privilégiées en 2003 – 2004 ont été réalisées. La « tournée terrain » a, entre autres, permis de vérifier si les objectifs et actions identifiés à l'intérieur du plan de communication répondaient à de réels besoins. Ces besoins sont maintenant clairement identifiés et alimenteront la production d'outils de promotion répondant aux attentes des intervenant(e)s de la région.

Par ailleurs, les principaux partenaires ont été sensibilisés à l'importance d'être des relayeurs fiables pour l'information pertinente « provenant de et pouvant être

acheminée » à l'agente de communication. De plus, les bases de données sont composées, une identification visuelle et un thème ont été développés et une conférence de presse de lancement de l'opération a eu lieu en juin dernier.

Les priorités pour 2004 – 2005 visent surtout à maximiser les retombées des communications internes (propres à chaque organisation) par la production d'un bulletin interne, la rédaction et la diffusion de contenus ciblés (fiches informatives), la promotion de bons coups ainsi que le développement de certains outils visuels de support. De plus, pour supporter le travail de l'agente de communication et optimiser la circulation des informations, un projet de portail virtuel est en élaboration.

La Conférence régionale des élu(e)s est donc interpellée afin de contribuer financièrement aux activités associées à la valorisation et la promotion de l'importance de la formation et de la qualification en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine pour l'année 2004 – 2005.

#### Les coûts du projet

Salaire et avantages sociaux	52 167 \$
Frais bureautiques	4 700 \$
Abonnement et publications	500 \$
Déplacements et de représentation	10 500 \$
Autres frais (formation, colloque)	<u>3 633 \$</u>
<b>Sous-total :</b>	<b>78 500 \$</b>
Activités de promotion (projets divers)	<u>51 500 \$</u>
<b>Grand total</b>	<b>130 000 \$</b>

#### Le plan de financement (confirmé)

Ministère de l'Éducation	45 000 \$
Emploi-Québec	20 000 \$
CS Chic-Chocs	10 000 \$
CS René-Lévesque	10 000 \$
CS des Îles	5 000 \$
CS Eastern Shores	5 000 \$
Cégep	5 000 \$
UQAR	5 000 \$
MESSF (Sécurité du revenu)	5 000 \$
CRÉGÎM	<u>20 000 \$</u>
<b>Grand total</b>	<b>130 000 \$</b>

Après discussions,

**CONSIDÉRANT** que le projet répond aux critères d'admissibilité déterminés par la Conférence régionale des élu(e)s;

**CONSIDÉRANT** que la formation et la qualification de la population régionale constituent une condition sine qua non au développement social et économique de la région;

**CONSIDÉRANT** que les objectifs fixés en 2003 – 2004 ont été atteints et que l'ensemble des partenaires interpellés maintient leur adhésion au projet et confirme leur implication financière pour 2004 – 2005.

**IL EST PROPOSÉ** par Hélène Chevrier et appuyée par Arthur Drolet que la Conférence régionale des élu(e)s accorde au fiduciaire du projet une subvention de 20 000 \$ pour la réalisation du projet « Plan de communication régional ». Ce montant sera pris à même le Fonds de développement régional - volet « Activités ».

Cette proposition est adoptée à l'unanimité

**CRÉ-04-117**

#### 6.1.2.2 Mont-Restigouche

Le Centre d'entraînement de sports de glisse de l'Est du Canada, situé sur le Mont-Restigouche près de Pointe-à-la-Croix, a adressé une demande d'aide financière au gouvernement du Québec et à la CRÉ. Le projet consiste à l'amélioration de l'enneigement artificiel pour le haut de la montagne où sont situées les pistes d'entraînement. À défaut de réaliser ces investissements, le Centre d'entraînement ne pourra garantir les conditions suffisantes pour que les équipes des sports de glisse de l'Est du Canada viennent s'y entraîner, ce qui menacerait la survie du Centre d'entraînement et possiblement de la station de ski. La situation est urgente et les promoteurs doivent recevoir une réponse dans les meilleurs délais. Des démarches sont en cours auprès des autorités fédérales pour qu'elles interviennent dans ce dossier.

Après discussions,

**CONSIDÉRANT** la demande du Centre d'entraînement des sports de glisse du Mont-Restigouche;

**CONSIDÉRANT** l'impact régional de ce projet;

**CONSIDÉRANT** que des démarches sont en cours auprès du gouvernement du Canada pour une aide financière;

**CONSIDÉRANT** qu'il est urgent d'agir dans le dossier.

**IL EST PROPOSÉ** par Nicole Lapointe et appuyée par Alain Bernier :

- Que la Conférence régionale des élu(e)s (CRÉ) de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine donne un accord de principe à l'octroi d'une aide financière de 50 000 \$ pour un projet d'amélioration des infrastructures du Centre d'entraînement dont le plan de financement totalise 250 000 \$;
- Que le président de la Conférence régionale des élu(e)s, M. Bertrand Berger, soit autorisé, le cas échéant, à procéder à la signature de l'entente de financement;
- Que le dossier soit remis à l'ordre du jour de la prochaine réunion pour être entériné.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité

**CRÉ-04-118**

## **6.2 Volet « Études et recherche » :**

### **6.2.1 Rapport d'activité et projets d'entente**

Le directeur général souligne que dans le cadre du Fonds de développement régional (FDR), la CRÉ a budgété, pour année 2004 – 2005, une enveloppe de 100 000 \$ dans le volet « Études et recherche ». Jusqu'à maintenant, ce volet a permis de financer deux (2) projets, soit une implication totale de 25 000 \$ de la CRÉ pour des investissements totaux de 73 500 \$.

Ces deux (2) projets d'études visent la réalisation d'un plan stratégique pour la mise en place d'un Centre de recherche, de développement et de transfert technologique dans le secteur éolien et le soutien à l'implantation d'un Centre de recherche sur les milieux insulaires aux Îles-de-la-Madeleine.

Un (1) dossier est présentement à l'étude.

Aucune proposition n'est débattue à ce point de l'ordre du jour.

## **6.3 Volet « Fonds de développement culturel pour la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine » :**

### **6.3.1 Rapport d'activité**

Le directeur général mentionne que l'entente spécifique en développement culturel couvre, rappelons-le, les années financières 2002 – 2003 / 2003 – 2004 / 2004 – 2005 et comporte trois (3) volets.

1. Le Fonds de soutien aux entreprises culturelles, un fonds global de 450 000 \$ en partenariat avec la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC). La CRÉ injecte pour sa part une enveloppe totale de 150 000 \$ pour la durée de l'entente;
2. Le Fonds de soutien en développement culturel, un fonds global de 300 000 \$ en partenariat avec le ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ). La CRÉ y injecte une enveloppe totale de 150 000 \$ pour la durée de l'entente;
3. Le Fonds de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine pour les arts et les lettres, un fonds global de 300 000 \$ en partenariat avec le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ). La CRÉ injecte ici encore une enveloppe totale de 150 000 \$ pour la durée de l'entente.

Voici un bref état de situation pour chacun des fonds ci-haut mentionnés.

#### **1. Fonds de soutien aux entreprises culturelles**

À ce jour, 11 projets ont été financés dans le cadre du Fonds de soutien aux entreprises culturelles. La CRÉ a injecté une somme totale de 79 556 \$ sur une possibilité de 150 000 \$. Les retombées générées par ces investissements se chiffrent à plus de 440 000 \$.

Par ailleurs, une somme de 37 750 \$ a été réservée pour la tenue d'un événement régional d'animation du livre « Les créatures de l'imaginaire ». Le projet devrait être déposé sous peu.

Le résiduel sera consacré à la commercialisation des métiers d'art en Gaspésie (Réseau Signature) de même qu'au rayonnement international du Festival en chanson de Petite-Vallée, tel que stipulé à l'entente.

#### **2. Fonds de soutien au développement culturel**

Au moment d'écrire ces lignes, 21 dossiers ont été financés dans le cadre du Fonds de soutien au développement culturel. La CRÉ a investi à ce jour une somme totale de 122 515 \$ sur une possibilité de 150 000 \$. Les retombées générées par ces investissements se chiffrent à plus de 1 121 000 \$.

Un appel de projets, le dernier vraisemblablement, est en cours. Les organismes ont jusqu'au 22 octobre pour déposer leurs demandes à la CRÉ.

#### **3. Fond des arts et des lettres**

Depuis la signature de l'entente spécifique, deux appels de projets ont été effectués dans le cadre du Fonds des arts et des lettres. Ce sont 15 artistes ou regroupements d'artistes qui ont reçu un appui financier totalisant cette fois une somme de 200 000 \$, financée à part égale par la CRÉ et le CALQ.

Il reste un Fonds de 100 000 \$ pour 2004 – 2005. Un dernier appel de projets est en cours. Les artistes ont jusqu'au 19 novembre pour déposer leurs projets à la CRÉ.

Aucune proposition n'est débattue à ce point de l'ordre du jour.

#### **6.4 Volet « Fonds de développement touristique pour la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine » :**

##### **6.4.1 Rapport d'activité**

Le directeur général souligne que suite à l'annonce des budgets octroyés pour la poursuite des ententes spécifiques en tourisme, les comités de gestion ont repris leurs travaux et de nombreux promoteurs sont à l'élaboration de projets cadrant dans les différentes catégories admissibles au programme.

##### **Entente spécifique en Gaspésie**

Le comité de gestion s'est réuni le 8 septembre dernier afin de compiler l'ensemble des dossiers en attente. Une relance auprès des promoteurs pour qu'ils actualisent leurs dossiers est présentement en cours. On a fixé au 15 octobre la date limite pour recevoir les dossiers à analyser. Il y a environ une trentaine de projets en développement pour des demandes totalisant plusieurs millions de dollars en investissement. Le montant disponible dans le cadre de l'Entente est de 360 000 \$ auxquels s'ajoutent 72 000 \$ qui n'avaient pas été engagés dans l'Entente antérieure. La prochaine rencontre du comité est prévue vers la fin octobre afin d'engager la balance des fonds disponibles dans la présente phase du programme.

##### **Entente spécifique aux Îles-de-la-Madeleine**

Le comité de gestion a déjà accepté deux projets pour un montant de 20 000 \$. On procède actuellement à une relance des promoteurs ayant des projets en développement afin qu'ils déposent leurs dossiers au cours des prochaines semaines puisqu'une prochaine rencontre du comité de gestion est prévue au cours du mois d'octobre. Parmi les projets proposés, on verra à favoriser ceux qui correspondent le mieux aux priorités régionales compte tenu que les fonds disponibles sont limités et les demandes nombreuses, notamment, en ce qui concerne les événements touristiques. Une réflexion visant à rationaliser les investissements à ce chapitre est d'ailleurs en cours actuellement. Le montant disponible dans le cadre de l'Entente est de 360 000 \$ et on sait que la totalité des crédits doit être engagée avant la fin décembre 2004.

Aucune proposition n'est débattue à ce point de l'ordre du jour.

## **7. FONDS RÉGIONAL D'INVESTISSEMENT JEUNESSE (FRIJ) :**

### **7.1 Rapport d'activité**

Le directeur général mentionne que suite au dévoilement du plan d'action jeunesse 2002 – 2005 du gouvernement du Québec, les forums jeunesse régionaux des dix-sept régions administratives du Québec se sont vus confier la gestion du Fonds régional d'investissement jeunesse. Pour les deux prochaines années, ce Fonds régionalisé de 15 M\$ permettra le développement de projets locaux et régionaux pour la jeunesse québécoise. Le Forum jeunesse Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine s'est vu octroyer une enveloppe totalisant 1 672 000 \$. De cette somme :

- Un montant de 572 000 \$ est dédié au développement de projets structurants découlant d'ententes spécifiques à négocier avec des partenaires régionaux;
- Un montant de 500 000 \$ sera attribué à la Fondation communautaire Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine afin de consolider le Fonds jeunesse René-Lévesque;
- Finalement, un montant de 600 000 \$ sera disponible pour soutenir des projets locaux et régionaux novateurs. Les projets devront, notamment, s'échelonner sur une période de deux ans et avoir des retombées sur le plus grand nombre possible de jeunes. Trois créneaux d'intervention ont été privilégiés par le Forum, soit :
  - Le retour et l'établissement des jeunes en région;
  - La prévention du décrochage scolaire;
  - Le raccrochage scolaire et social.

Un appel de projets est en cours et les organismes ont jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre pour déposer leurs dossiers à la CRÉ. Si les sommes dédiées à l'appel de projets ne sont pas complètement investies, le Forum injecterait le résiduel de l'enveloppe au montant réservé pour la négociation d'entente spécifique.

Aucune proposition n'est débattue à ce point de l'ordre du jour.

## **8. PROGRAMME DE MISE EN VALEUR DES RESSOURCES DU MILIEU FORESTIER – Volet II :**

### **8.1 Rapport d'activité**

Le directeur général précise qu'actuellement les projets sont pratiquement tous débutés à quelques exceptions près. Le responsable du suivi a effectué une quinzaine de visites terrain et les travaux visités jusqu'à maintenant sont conformes à ce qui était attendu.

Les visites terrain se continueront tout au long de l'automne. Idéalement, deux (2) visites par projets sont visées. Par contre, il est évident que les 90 projets ne seront pas visités

à deux reprises. Le type d'activités réalisées, la compétence du promoteur et la proximité géographique détermineront le nombre de visites à effectuer pour chacun.

En ce qui a trait à l'entente de délégation, le MRNFP devrait la faire parvenir sous peu à la CRÉ pour signature. L'analyse des versions préliminaires est très satisfaisante; l'entente viendra officialiser les procédures déjà appliquées en Gaspésie depuis près de deux ans. Il convient ici de saluer l'ouverture de la direction régionale du MRNFP pour ce dossier de délégation.

Suite à la signature de cette entente, une rencontre devrait être tenue par le comité régional du Volet II afin de s'approprier entièrement le programme, par exemple en révisant en profondeur le cahier d'instruction et les priorités d'investissement, s'il y a lieu. Cette rencontre sera convoquée cet automne par le responsable du suivi.

Aucune proposition n'est débattue à ce point de l'ordre du jour.

## **9. ENTENTES SPÉCIFIQUES :**

### **9.1 Rapport du comité de coordination**

Le directeur général mentionne qu'il n'y a pas eu de rencontre du comité depuis la dernière réunion de la CRÉ. Le comité de coordination prévoit, toutefois, se réunir le 13 octobre prochain.

Aucune proposition n'est débattue à ce point de l'ordre du jour.

## **10. CONCERTATION RÉGIONALE INTERSECTORIELLE ET SECTORIELLE :**

### **10.1 Retour sur la réunion du 23 septembre 2004**

### **10.2 Dépôt du rapport des mandataires-conseils**

### **10.3 Suites à donner**

Les trois (3) sous-points ont été traités simultanément.

Le directeur général mentionne que, lors de la rencontre des mandataires-conseils, tenue le 23 septembre à Bonaventure, les participant(es) ont convenu des éléments suivants :

### **Rôle et mandats du mandataire-conseil**

Sur la base du contenu du document de travail Concertation régionale, adopté par la CRÉ à sa rencontre du 30 juin 2004 et fourni en support à la rencontre, les mandataires-conseils présents mentionnent bien saisir la portée du rôle et des mandats qui leurs sont dévolus par la CRÉ.

En résumé, le mandataire-conseil a la responsabilité d'être le répondant sectoriel de la CRÉ. Ce dernier informe la CRÉ sur l'évolution de son secteur et il s'inscrit en support à la réalisation d'activités pour le secteur concerné. Le mandataire-conseil a la responsabilité de déterminer son groupe de référence sectoriel et de répondre aux mandats ponctuels de la CRÉ. Le principe d'une communication dans les deux sens entre la CRÉ et les mandataires-conseils est préconisé.

### **Fonctionnement et besoins**

Il a été établi et convenu que la CRÉ préconise dorénavant une vision intersectorielle du développement régional et ne s'impliquera plus au niveau du support à la concertation sectorielle (financier et soutien technique). Le mandataire-conseil est seul responsable d'organiser sa concertation sectorielle et de déterminer son groupe de référence. Par exemple, pour certains secteurs les groupes de référence deviendront les organismes régionaux existants. Ceux-ci pourront faire participer, au besoin, des ressources externes selon la nécessité des mandats. Il en va de même pour l'ensemble des secteurs désignés.

Par ailleurs, certains besoins sectoriels spécifiques pourront être évalués par la CRÉ en fonction des priorités qu'elle se donnera et des situations particulières qui se présenteront (Ex. : favoriser la participation des Îles-de-la-Madeleine, absence de regroupement régional pour certains secteurs, enjeux d'importance pour le développement régional).

En général, les mandataires-conseils présents ont confirmé que les groupes de référence de base seront constitués autour des noyaux suivants :

- Membership des anciennes commissions sectorielles

C'est le cas pour les secteurs suivants : aîné(es), agroalimentaire, développement social, économie sociale, éducation, environnement – Îles, femmes et développement régional, forêt, transport – Îles;

- Organismes sectoriels existants

C'est le cas pour les secteurs suivants : tourisme (ATR de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine), jeunesse (Forum jeunesse), culture (Conseil de la culture de la Gaspésie et Arrimage), environnement – Gaspésie (CREGÎM), loisirs et sports (URLSGÎM);

- À composer ou revoir

C'est le cas pour les secteurs suivants : communications, développement social, famille et enfance, transport – Gaspésie.

Pour ces derniers, il est convenu que la CRÉ pourrait être appelée à jouer un rôle plus pro-actif dans le support à la concertation de ces secteurs de par leur importance dans la problématique du développement régional.

### **Processus de planification stratégique**

Les mandataires-conseils ont été invités à échanger sur leur vision de la démarche à entreprendre en regard de la planification stratégique régionale 2005 – 2010. En résumé, on retient les éléments suivants :

- Dans un premier temps, il apparaît important de faire un diagnostic de la situation socio-économique de la région. Ceci implique certes une lecture régionale, mais également une lecture plus globale afin de situer la région dans le contexte mondial (quelles sont les forces en place? quelles sont les menaces? quelles sont les opportunités de développement pour la région?);
- Dans un deuxième temps, à partir de ce bilan, il serait pertinent de se donner collectivement une vision du développement de la région. Cette vision devrait aussi intégrer des valeurs importantes pour la région. Des notions telles que le développement durable et le développement vernaculaire ressortent de la discussion. De plus, la concertation doit occuper une place importante à l'intérieur de cette vision;
- Dans un troisième temps, à partir du diagnostic et d'une vision commune du développement de la région, chaque secteur pourra définir des orientations de développement en lien avec les thèmes qui les concernent davantage. À cet égard, cinq grands thèmes ont été amenés, lesquels ont fait consensus chez les participant(e)s, soit :
  1. Développement économique;
  2. Développement social;
  3. Éducation, formation et emploi;
  4. Démographie, immigration et population;
  5. Infrastructures.

Enfin, on retient des échanges le besoin de favoriser un retour fréquent au conseil d'administration de la CRÉ tout au long de la démarche.

Le président et le directeur général ont ajouté que la réunion fut une bonne rencontre qui a permis, notamment, de faire la distinction entre les secteurs et le soutien dont ils auront besoin au niveau de la CRÉ.

Aucune proposition n'est débattue à ce point de l'ordre du jour.

#### **10.4 Nomination de la mandataire-conseil en économie sociale**

Le directeur général rappelle aux membres de la CRÉ que les membres de la commission sectorielle « Économie sociale » avaient préféré, en conférence téléphonique le 25 août dernier, remettre au 10 septembre la proposition de nomination du mandataire-conseil de leur secteur.

Réunis de nouveau par conférence téléphonique, le 10 septembre dernier, les membres se sont entendus pour proposer une personne en tant que mandataire-conseil. Cette proposition de nomination fait l'objet d'une validation à la présente réunion.

***IL EST PROPOSÉ*** par Nicole Lapointe et appuyée par Alain Bernier de nommer madame Sandra Francoeur à titre de mandataire-conseil en économie sociale.

*Madame Francoeur est directrice générale d'Entre-tiens d'Avignon, une entreprise d'économie sociale basée à Carleton et qui assure les services d'entretien à domicile sur tout le territoire de la MRC Avignon.*

*Cette proposition est adoptée à l'unanimité*

**CRÉ-04-119**

## 11. **FORUM « PLACE AUX CITOYENS » :**

### 11.1 **Retour sur le Forum**

Les membres de la CRÉ se sont dits très satisfaits de leur participation à ce Forum. Ils ont également souligné le beau travail des personnes qui ont travaillé à son organisation

Après discussions,

***IL EST PROPOSÉ*** par Nicole Appleby et appuyée par Nicole Lapointe que la CRÉ adresse une motion de félicitations aux organisateurs et les personnes ressources qui ont travaillé à la réussite du Forum « Place aux citoyens » qui s'est tenu à Gaspé, le 19 septembre dernier.

*Cette proposition est adoptée à l'unanimité*

**CRÉ-04-120**

### 11.2 **Adoption du rapport de la CRÉ**

Le directeur général invite les administrateurs à prendre connaissance du document « FORUM PLACE AUX CITOYENS – RAPPORT DE LA RÉGION DE LA GASPÉSIE ET DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE » inclus dans leur dossier de réunion.

Les administrateurs s'attardent plus particulièrement sur les faits saillants du rapport. Dans un souci de dégager un consensus régional autour des enjeux soumis pour discussions lors du Forum, ils conviennent d'y apporter quelques modifications.

Après discussions,

**IL EST PROPOSÉ** par Arthur Drolet et appuyé par Nicole Lapointe d'adopter le document « FORUM PLACE AUX CITOYENS – RAPPORT DE LA RÉGION DE LA GASPÉSIE ET DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE » tel que rédigé et avec les modifications apportées aux faits saillants du rapport.

*Cette proposition est adoptée à l'unanimité*

**CRÉ-04-121**

### **11.3 Démarches à venir**

Le président précise que le rapport que la CRÉ vient d'adopter sera acheminé dans les meilleurs délais au bureau du premier ministre Jean Charest, et ce, en prévision de la rencontre avec tous les présidents des CRÉ de la province prévue le 29 septembre prochain. Cette rencontre, où sera présenté l'ensemble des rapports des forums régionaux, servira notamment à préparer le Forum national qui se tiendra à Québec, les 13 et 14 octobre prochain.

Aucune proposition n'est débattue à ce point de l'ordre du jour.

## **12. CONSULTATION SUR L'AVENIR DE TÉLÉ-QUÉBEC**

Le directeur général souligne que le groupe de travail chargé de l'examen de Télé-Québec tiendra des consultations sur cette télévision publique les 26, 27, 28 et 29 octobre prochain. Ces consultations visent à recueillir les commentaires, les analyses et les perceptions des intervenants actifs au sein de cette industrie, mais aussi ceux du public intéressé par le rôle de cette chaîne de télévision québécoise.

Le groupe de travail veut, notamment, connaître l'appréciation des participants sur les services actuellement offerts par Télé-Québec et leur vision de l'avenir de la Société et du rôle qu'elle devra jouer au cours des prochaines années.

Télé-Québec joue un rôle de premier plan dans notre région, et c'est la seule télévision publique présente sur notre territoire. Par sa dimension régionale, Télé-Québec est informée de nos préoccupations et fait une place importante dans sa programmation aux initiatives régionales. À ce titre, les régions ressources du Québec ont l'intention de produire un mémoire au groupe de travail chargé de l'examen de Télé-Québec. Les CRÉ des régions ressources demandent à la Conférence régionale des élu(e)s de notre région d'emboîter le pas et de s'inscrire dans cette démarche.

Après discussions,

**IL EST PROPOSÉ** par Marc Tétreault et appuyé par Jean-Jules Boudreau que la Conférence régionale des élu(e)s participe avec les autres régions ressources du Québec à la rédaction d'un mémoire à être déposé dans le cadre des consultations publiques sur l'avenir de Télé-Québec.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité

**CRÉ-04-122**

**13. PLAN QUINQUENNAL DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL**

Le point a été traité au point 10.1 dans le cadre des discussions portant sur la rencontre avec les mandataires-conseils du 23 septembre dernier.

Aucune proposition n'est débattue à ce point de l'ordre du jour.

**14. RETOUR SUR LA VISITE DE LA MINISTRE DE L'AGRICULTURE**

Les membres de la CRÉ ont apprécié la rencontre avec la ministre de l'Agriculture du Québec, Françoise Gauthier au cours de l'avant-midi. Ils ont également apprécié la présentation par la direction régionale du MAPAQ intitulée « Des actions pour le présent, une vision pour l'avenir de l'industrie agroalimentaire en Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine ».

Aucune proposition n'est débattue à ce point de l'ordre du jour.

**15. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SPÉCIALE DU CRCD – CHOIX D'UNE DATE**

Les membres de la CRÉ conviennent, après discussions, que l'assemblée générale spéciale qui servira à la dissolution du CRCD se tiendra, le 29 octobre prochain au Gîte du Mont-Albert à compter de 13 h 30 en marge de la prochaine réunion de la CRÉ.

Aucune proposition n'est débattue à ce point de l'ordre du jour.

**16. CONSULTATION SUR LA POLITIQUE GOUVERNEMENTALE EN MATIÈRE DE CONCILIATION FAMILLE-TRAVAIL**

Le ministre de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille propose une consultation sur la conciliation travail-famille. Les Conférences régionales des élus ont été invitées à émettre leur point de vue sur le sujet ainsi qu'à soumettre leurs commentaires et suggestions. Par un malheureux concours de circonstances, l'invitation n'est pas arrivée à bon port.

À la suite de cette consultation, le gouvernement souhaite élaborer la première politique familiale québécoise qui tiendra compte des problématiques et des irritants que vivent les familles dans leur quotidien. Une rencontre nationale, pour présenter les propositions et en débattre, se tiendra à Québec le 15 octobre.

Dans le cadre de cette consultation, Manon Guité, mandataire-conseil famille, propose de mettre à contribution l'expertise développée par la mise en œuvre de l'entente spécifique pour le développement des services de garde. Particulièrement, les constats, problématiques et pistes de solutions soulevés lors de la dernière tournée des MRC et produire un avis régional.

La consultation comporte trois (3) volets distincts : milieu familial, milieu de travail et milieu de vie. Voici la proposition d'une table des matières pour l'avis Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine :

### **Portrait de la situation Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine**

- Ruralité;
- Socio-économique, géographique;
- Baisse démographique;
- Exode de la population;
- Services à la famille;
- Qualité de vie.

### **Problématique et pistes de solutions Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine**

Adapter les mesures et moduler les programmes :

- Services de garde 0 – 12 ans;
- Intégration des enfants handicapés;
- Organismes communautaires famille;
- Politique familiale municipale;
- Santé et services sociaux;
- Conciliation en milieu de travail (entreprise);
- Arrimage des services à la famille (concertation des partenaires);
- Logement;
- Transport collectif.

### **Recommandations de la Conférence régionale des élu(e)s GÎM**

Dans une perspective de développement durable :

- Assurer une veille régionale « Famille »;
- Entente spécifique famille.

L'avis sera produit en collaboration avec les réseaux interpellés par la conciliation travail-famille, notamment les services de garde, organismes communautaires famille, femmes,

âinés, jeunesse avant d'être proposé à la CRÉ, puis déposé au ministère avant le 8 octobre.

Après discussions,

***IL EST PROPOSÉ*** par Claude Vigneau et appuyé par Jean-Noël Sergerie de respecter la démarche proposée par la mandataire-conseil Famille et enfance et que la CRÉ de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine donne un avis dans le cadre de la Consultation sur la politique gouvernementale en matière de conciliation travail-famille.

*Cette proposition est adoptée à l'unanimité*

**CRÉ-04-123**

#### 17. **COMMISSION D'ÉTUDE SUR LA GESTION DE LA FORÊT PUBLIQUE QUÉBÉCOISE**

Le directeur général précise que les 1<sup>er</sup> et 2 septembre derniers se tenait à Montréal une Table ronde des partenaires. Lors de cette rencontre, la Commission a pu vérifier l'adhésion des intervenants à des d'orientations qui pourraient faire l'objet de recommandations dans le rapport de la Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique.

La régionalisation et la décentralisation du régime forestier apparaissent à la grande majorité des partenaires comme des orientations incontournables à mettre en application. Cependant, les partenaires ne sont pas unanimes quant à la structure d'accueil des responsabilités et des activités régionalisées ou décentralisées. Les Conférences régionales des élus des régions ressources ont convenu d'écrire à la Commission pour lui préciser leur vision du processus de régionalisation et de décentralisation.

Le directeur général invite les administrateurs à prendre connaissance de la lettre adressée au président de la Commission, monsieur Guy Coulombe et qui est signée par les présidents des CRÉ des sept régions ressources. Les membres de la CRÉ ont validé le contenu de la lettre et ont convenu de mandater le président à signer ladite lettre.

Après discussions,

***IL EST PROPOSÉ*** par Claude Vigneau et appuyé par Arthur Drolet que la CRÉ de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine s'associe aux six autres régions ressources et mandate le président Bertrand Berger à signer la lettre adressée au président de la Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique qui revendique une plus grande participation des régions ressources à la gestion des forêts publiques québécoises.

*Cette proposition est adoptée à l'unanimité*

**CRÉ-04-124**

**18. AUTRES SUJETS :**

**18.1 Ordre du mérite agricole**

Nicole Lapointe informe les membres de la CRÉ que la cérémonie de remise des mérites agricoles régionaux s'est déroulée au Centre de l'héritage britannique, le 26 septembre dernier. Elle donne des précisions sur les critères d'éligibilité sur lesquels les producteurs sont jugés. Elle souligne que les récipiendaires méritent les félicitations de la région.

Après discussions,

***IL EST PROPOSÉ** par Jean-Guy Poirier et appuyé par Nicole Appleby que la CRÉ de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine adresse une motion de félicitations aux différents récipiendaires de l'ordre du mérite agricole de la région.*

*Cette proposition est adoptée à l'unanimité*

**CRÉ-04-125**

**19. QUESTIONS DU PUBLIC**

Aucune question n'a été soulevée de la part du public.

**20. COORDONNÉES DE LA PROCHAINE RÉUNION**

Les membres de la CRÉ conviennent de respecter le calendrier des réunions adopté le 30 juin dernier et de tenir leur prochaine réunion publique, vendredi, le 29 octobre 2004 au Gîte du Mont-Albert, et ce, à compter de 8 h 30. La rencontre de travail se tiendra la veille, soit le 28 octobre à compter de 19 h au même endroit.

La réunion publique de la CRÉ du 29 octobre sera suivie en après-midi de l'assemblée générale spéciale du CRCD visant la dissolution de l'organisme.

Aucune proposition n'est débattue à ce point de l'ordre du jour.

**21. CLÔTURE DE LA RÉUNION**

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée. Il est 15 h 21.

Aucune proposition n'est débattue à ce point de l'ordre du jour.

*Lu et certifié conforme par :*

*Lu et certifié conforme par :*

---

*Gilbert Scantland, directeur général*

---

*Le secrétaire-trésorier*

---

*Date*

---

*Date*

*Adopté par résolution du conseil d'administration le :*

---

La documentation relative à cette réunion est classée sous la rubrique 01-0822